



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS  
Corps départemental de sapeurs-pompiers

**AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE D'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS  
DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs ouvre au titre de l'année 2020 un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels pour 10 postes.

**CONDITIONS D'ACCES**

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, les militaires ainsi que les agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et titulaires d'une qualification de chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels ou reconnue comme équivalente par la commission compétente mentionnée à l'article 7 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 modifié ;
- les candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2<sup>o</sup> de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée susvisée, dans des conditions fixées par cet alinéa et par le décret du 22 mars 2010 modifié.

**DEROULEMENT DES EPREUVES**

Epreuves d'admissibilité : le mardi 12 mai 2020 dans le département de la Meurthe et Moselle

Epreuve d'admission : à compter du mardi 23 juin 2020 à Besançon

**INSCRIPTIONS**

La pré-inscription et le téléchargement du dossier d'inscription se feront via le site internet du service départemental d'incendie et de secours du Doubs ([www.sdis25.fr](http://www.sdis25.fr)) **du lundi 9 mars à 8 h 00 jusqu'au jeudi 26 mars 2020 à minuit**. Au-delà de cette date, la pré-inscription et le téléchargement du dossier seront impossibles.

Le dossier d'inscription peut également être demandé par courrier accompagné d'une enveloppe grand format affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 100 à 250 grammes environ et libellée aux nom et adresse du demandeur, adressé par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous du **lundi 9 mars jusqu'au jeudi 26 mars 2020 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

**DEPOT DES DOSSIERS**

Le dossier d'inscription complété des mentions exigées, signé, et accompagné des pièces justificatives demandées doit être soit déposé avant 17 heures, soit adressé par voie postale avant minuit à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture des inscriptions, soit le **vendredi 03 avril 2020**, le cachet de la poste faisant foi.

Service départemental d'incendie et de secours du Doubs  
Groupement emploi et compétences – Concours  
10, chemin de la Clairière  
25042 BESANCON CEDEX

Contact : [celluleconcours@sdis25.fr](mailto:celluleconcours@sdis25.fr) ou 03 81 85 36 82